

Deuxième Tour :

❖ Première proposition : La construction d'un écoquartier à St Bio

Informations issues du site du gouvernement :

<https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/assets/articles/documents/ecoquartiers-ensemble-vers-la-ville-durable-2019.pdf>

Habiter, circuler, travailler :

les multiples facettes des ÉcoQuartiers

En intégrant tous les enjeux de la ville et des territoires durables, les ÉcoQuartiers offrent à leurs habitants des modes de vie fondés sur la prise en compte des ressources locales.

Ressources

Limitier la production des déchets, préserver la ressource en eau et favoriser les énergies renouvelables et de récupération... Depuis les réseaux de chaleur jusqu'aux filières de valorisation et de recyclage, la gestion responsable de la ressource est l'un des objectifs majeurs des ÉcoQuartiers.

Pilotage et participation

Les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs de la ville : élus, gestionnaires et usagers. L'ensemble des parties prenantes est associé à la démarche.

Mixité

Les ÉcoQuartiers visent à répondre aux besoins de chacun pour vivre, se loger, travailler, se divertir : offrir les services et équipements du quotidien (crèches, écoles...), favoriser l'installation de commerçants, programmer des logements abordables...

Mobilité

Faciliter les déplacements à pied ou à vélo, relier les centres-villes par les transports collectifs, adapter les modes de circulation aux usages... Les ÉcoQuartiers aident à concevoir des alternatives à l'automobile à toutes les échelles, du quartier à l'intercommunalité.

Cadre de vie

Des espaces publics de qualité, jardins, promenades piétonnes, respect de l'identité des lieux et des paysages : les ÉcoQuartiers participent à l'amélioration du cadre de vie et favorisent le lien social.

Bâtiments

Pour concilier qualité architecturale et sobriété énergétique, les ÉcoQuartiers innovent. Construction bioclimatique, bâtiment à basse consommation d'énergie, voire à énergie positive : adaptées aux situations locales, les solutions concilient bien-être et responsabilité environnementale.

Avantages	Inconvénients

❖ **Deuxième proposition : Rénovation et réhabilitation de bâtiments existants dans les communes de Plantoug et Powerbled**

La communauté de communes de GreenCity dispose d'un bâti existant intéressant, mais plusieurs logements sont anciens et ne répondent plus aux dernières recommandations environnementales. D'autre part, les communes de Plantoug et Powerbled possèdent des friches agricoles/industrielles et des bâtiments qui pourraient être réhabilités.

La conférence citoyenne de GreenCity ici réunie s'engagerait à reprendre et à mettre en application certaines mesures proposées par la convention citoyenne pour le climat, notamment sur la thématique du logement :

- Contraindre les propriétaires occupants et bailleurs à rénover de manière globale d'ici à 2040
- Obliger le changement des chaudières au fioul et à charbon d'ici à 2030 dans le neuf et le rénové
- Former les professionnels du bâtiment pour répondre à la demande de rénovation globale et assurer une transition de tous les corps de métiers du BTP vers des pratiques écoresponsables
- Interdire toute artificialisation des terres tant que des réhabilitations ou friches commerciales sont possibles dans l'enveloppe urbaine existante
- Prendre des mesures coercitives pour stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines
- Faciliter les changements d'usage des terrains artificialisés non occupés
- Faciliter les réquisitions de logements et bureaux vacants
- Faciliter les reprises et réhabilitations des friches, notamment par la possibilité pour les communes d'exproprier les friches délaissées depuis 10 ans ou plus
- Financer les rénovations des logements dans les petites communes
- Rendre les centres plus attractifs par la revitalisation des commerces et le maintien des écoles en milieu rural

Avantages	Inconvénients

❖ **Troisième proposition : Révision du PLU et construction d'immeubles collectifs dans les zones pavillonnaires entre Vert-Sur-l'Eau et TechnoPolis.**

La demande en logements est grande pour la communauté de communes de GreenCity, le taux de pression d'occupation des logements est croissant. Pour répondre de façon rapide et efficace à cette attente, il faudrait construire des immeubles collectifs dans les zones pavillonnaires entre Vert-Sur-l'Eau et TechnoPolis.

Ainsi, la communauté de communes procèdera à la réécriture de son PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour régir au mieux l'aménagement de ses espaces et définir des règles d'utilisation des sols plus restrictives.

Le PLU révisé devra s'appuyer sur différents axes :

- La lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain
- Réduire l'enveloppe du nombre d'hectares maximum pouvant être artificialisés
- Protéger les espaces naturels, les espaces agricoles périurbains et les forêts périurbaines, et concentrer au maximum les nouveaux espaces à urbaniser
- Renforcer les contrôles du respect des obligations de protection des espaces et de limitation de consommation des terres non urbanisés, sanctionner pénalement les manquements

En parallèle, la communauté de communes mettra en place une campagne de sensibilisation à l'importance et l'intérêt de la ville plus compacte, pour construire une nouvelle culture de l'habitat collectif.

Et c'est dans la ligne logique de toutes ces réflexions que GreenCity procèdera à la construction d'immeubles collectifs dans les zones pavillonnaires.

Avantages	Inconvénients

Consigne : Après avoir soulevé les avantages et les inconvénients de ces 3 propositions, vous devez répartir 5 points entre ces 3 choix.

	Nombre de points attribués sur les 5 possibles
Proposition 1	
Proposition 2	
Proposition 3	